

ÉTUDES D'HISTOIRE
DU
MOYEN AGE

DÉDIÉES A
GABRIEL MONOD



PARIS

LÉOPOLD CERF

LIBRAIRE

12, RUE SAINTE-ANNE, 12

FÉLIX ALCAN

LIBRAIRE

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

14 NOVEMBRE 1896

LES PRÉDICATIONS POPULAIRES

LES LOLLARDS

ET LE SOULÈVEMENT DES TRAVAILLEURS ANGLAIS EN 1381

PAR CH. PETIT-DUTAILLIS

Personne jusqu'ici n'a retracé dans un tableau d'ensemble exact et complet la révolte des travailleurs anglais en 1381, ni étudié à fond les causes de cet événement, que Stubbs a appelé « le plus monstrueux phénomène de l'histoire d'Angleterre ». Mon ami André Réville avait projeté de résoudre ce problème d'un intérêt si vif, et avait mené dans les archives d'outre-Manche une enquête déjà longue et approfondie, mais que la mort l'a empêché d'achever. Provisoirement détenteur des nombreuses notes laissées par lui, j'en ai détaché les matériaux principaux du présent essai; sa mémoire se trouvera ainsi associée à l'hommage offert ici au maître qui le comptait parmi ses plus brillants disciples.

L'Angleterre, en 1381, était en pleine crise politique, religieuse et économique. Innombrables étaient les motifs du mécontentement qui agitait les classes populaires. Mais, pour que la rébellion se soit déchaînée aussi générale et aussi furieuse qu'elle a été, encore a-t-il fallu des hommes capables de préciser et de grouper les haines, d'indiquer nettement les abus à détruire et les victimes à frapper. Qui donc a organisé la révolte? Quelles mains ignorées ont préparé l'incendie dont l'Angleterre orientale a été en quelques instants embrasée?

Les historiens anglais n'ont jamais approfondi cette question. M. Jusserand a supposé ingénieusement que les rôdeurs répandus

alors sur les routes et dans les bois avaient dû jouer le rôle d'intermédiaires entre les mécontents et servir à unir tout le peuple. Les vilains fugitifs, les soldats licenciés, les outlaws, et même les gens qui avaient fui leur domicile pour éviter les charges de la *Poll-Tax*, comptèrent évidemment parmi les organisateurs de la révolte et les premiers révoltés¹. Je me propose aujourd'hui d'élucider une autre partie, assez obscure, du même problème : quel a été le rôle joué dans la préparation du soulèvement par le clergé anglais, par les prêtres, et surtout par les moines, vagabonds ou sédentaires, hérétiques ou orthodoxes² ?

En lisant les récits partiels de l'insurrection dus à André Réville et à M. Powell, j'ai été frappé de voir combien de gens d'Église, sans compter le fameux John Ball, figurèrent parmi les meneurs. Ce fut un clerc excommunié, William Grindecob, qui dirigea la révolte à Saint-Alban. La bande qui brûla les archives du seigneur Edmund de Stonore, dans le comté de Hertford, était conduite par le curé de Puttenham. Le prêtre John Wrawe fut dès le début à la tête des rebelles du Suffolk et eut pour lieutenant un vicaire, Geoffrey Parfay. A Ipswich, le principal meneur fut un clerc nommé John de Battisford³. A Ely, ce fut le chapelain John Michel; etc.⁴...

Ces gens d'Église ont-ils prêché la révolte avant de prendre eux-mêmes les armes? Aucun document ne le prouve, et je me contente d'estimer fort invraisemblable l'hypothèse contraire. Nous n'avons de certitude que pour ce qui concerne le chapelain John Ball, le « fols prestres » dont nous parlent Froissart et les chroniqueurs anglais. Cet agitateur est si connu qu'il nous suffira de rappeler brièvement avec quelle énergie féroce il prêcha la destruction du gouvernement et de la société, longtemps avant de conduire lui-même les rebelles à Londres. Les chroniques, confirmées par des mandements de Richard II et de l'archevêque de Cantorbéry, nous le représentent, pen-

1. Jusserand, *La vie nomade en Angleterre au moyen âge* (Paris, 1889); 2^e partie, chap. II, *Outlaws et ouvriers errants*. — Powell, *The rising in East Anglia in 1381* (Cambridge, 1896), p. 7. M. Powell a narré la révolte dans les comtés de Norfolk, de Suffolk et de Cambridge, d'après des documents inédits.

2. Rogers (*History of agriculture*, I, 95-100) n'a pas traité cette dernière question avec une précision suffisante ni discuté sérieusement les textes, non plus que M. Jusserand (*op. cit.*, 2^e part., chap. III, *Les Prêcheurs*). D'autres historiens, tels que Stubbs, Pauli, M. Wallon, ont résolu le problème par quelques affirmations parfois contestables. Miss Toulmin Smith n'a même point voulu se le poser, dans le mémoire d'ailleurs intéressant qu'elle a intitulé : *English popular preaching in the XIVth century* (*Engl. histor. review*, 1892, p. 25 et suiv.).

3. André Réville, thèse manuscrite soutenue en 1890 à l'École des Chartres sur *La révolte dans les comtés de Hertford, de Norfolk et de Suffolk*. Cet ouvrage sera bientôt publié.

4. Powell, *op. cit.*, p. 47 et suiv.; cf. p. 62. — Voyez aussi les noms cités par Rogers, *op. cit.*, I, 100.

dant les vingt années qui ont précédé la révolte, errant dans les villes et les campagnes, prenant la parole dans les rues, au milieu des marchés, ou même dans les églises, malgré les objurgations des curés, excitant ses auditeurs contre leurs maîtres et surtout contre le clergé, se moquant des censures ecclésiastiques et échappant au bras séculier « comme le renard évite les embûches des chasseurs ». Il fut mis en prison très peu de temps avant la révolte : les insurgés n'eurent rien de plus pressé que de l'en tirer. On peut se douter du succès qu'obtenait ce prédicateur, quand il conseillait aux pauvres de ne point payer la dîme aux prêtres plus riches qu'eux. L'auteur des meilleures annales de ce temps, le chroniqueur de Saint-Alban, s'accorde avec Froissart et le compilateur des *Fasciculi zizaniorum* pour placer dans la bouche de John Ball les harangues les plus ardemment révolutionnaires¹. Durant le soulèvement de 1381, le 13 juin, au milieu des paysans d'Essex et de Kent massés sur la colline de Blackheath, il prononça un sermon pour démontrer l'égalité originelle des hommes, et engagea les insurgés à « arracher les mauvaises herbes » et à tuer les seigneurs, les juges et tous ceux qui pourraient nuire à leurs intérêts. C'est à la suite de ce discours, dit un contemporain, que les rebelles résolurent le meurtre de l'archevêque de Cantorbéry². On sait aussi combien ils se montrèrent impitoyables envers les juges, et quelle terreur inouïe ils inspirèrent aux nobles : peu s'en fallut qu'ils n'obéissent fidèlement au mot d'ordre de John Ball. C'est à lui enfin qu'on attribue quelques-unes au moins de ces lettres mystérieuses, de forme apocalyptique, qui circulaient parmi les révoltés, et qui contenaient soit des appels aux armes, soit des exhortations à la concorde et à la persévérance³. Bref, parmi les agitateurs qui ont préparé de vieille date, fait éclater et entretenu quelque temps l'insurrection de 1381, la personnalité du prêtre vagabond John Ball paraît la plus notable et la plus influente.

Il est certain cependant que d'autres prédicateurs nomades ont contribué à exciter et à organiser le soulèvement. Partout, pendant tout le Moyen Age, je pense, il y a eu des moines et des prêtres qui menaient une existence irrégulière et errante. Mais ils étaient particu-

1. *Chronicon Angliæ* (Rolls series), p. 320-321 ; reproduit par Walsingham, *Historia anglicana* (R. S.), II, 32. — Froissart (édit. Kervyn de Lettenhove), IX, 388-389. — *Fasciculi zizaniorum* (R. S.), p. 273. — Voy. aussi Knighton (R. S.), II, 131-132 ; Wilkins, *Concilia*, III, 64-65. — Mandement de Richard II (13 déc. 1380, ordre d'arrêter John Ball excommunié et contumax), édité par Kervyn de Lettenhove, Froissart, IX, 561. — Mandement de l'archevêque de Cantorbéry contre John Ball, 26 avril 1381, dans Wilkins, *Concilia*, III, 152-153.

2. *Chronicon Angliæ*, p. 321-322, et Walsingham, II, 32-33.

3. Knighton, II, 138-140. — *Chronicon Angliæ*, p. 322, et Walsingham, II, 33-34.

lièrement nombreux en Angleterre, à l'époque de la révolte ; et ce n'étaient pas seulement des religieux appartenant aux ordres mendiants, et comme tels destinés à une vie nomade : le 29 juillet 1381, c'est-à-dire au moment où commençait la répression légale de l'insurrection, nous voyons le conseil de Richard II ordonnant des poursuites contre les frères hospitaliers qui circulent dans le royaume, dédaignent les règles de leur discipline et font scandale¹. Le 23 novembre, on lance de nombreux mandats d'arrêt contre des moines qui ont quitté leur communauté et vagabondent de pays en pays, au péril de leur âme et au scandale de leur ordre².

Ces documents ne nous disent malheureusement point quelle sorte de « scandale » causaient les religieux errants. Mais nous pouvons peut-être suppléer à leur silence. Les moines nomades visés par les lettres royales, ou, sinon ceux-là, du moins d'autres qui menaient la même vie hors la loi, semaient sur leurs pas l'esprit de haine et de résistance. Langland, dans sa *Vision of William concerning Piers the Plowmann*, ouvrage probablement commencé vers 1362 et terminé peu après l'avènement de Richard II, accuse les « friars », qui sont essentiellement des nomades, de prêcher aux pauvres le communisme : « Les voilà, dit-il, qui démontrent d'après Sénèque, que toutes choses sous le ciel devraient être en commun. Et cependant, il ment, sur ma parole, celui qui prêche aux gens du peuple cette doctrine, car Dieu l'a mis dans sa loi et Moïse l'a enseigné : Non concupisces rem proximi tui³. » Le poète ne dénature-t-il pas les faits, dans sa haine des friars, en leur attribuant ces doctrines révolutionnaires ? C'est une question que nous discuterons. Retenons seulement, de l'invective de Langland, que dans les années antérieures à la révolte, on parlait de sermons subversifs faits au peuple par des prédicateurs nomades. On peut donc croire que les conseillers de Richard II s'aperçurent un peu tard d'un danger déjà ancien, lorsqu'au mois de mai 1382, ils essayèrent d'y remédier par un statut fort intéressant pour nous : ils ordonnent aux officiers royaux de rechercher et d'arrêter les prédicateurs qui, sans licence du pape ni des ordinaires, vont de ville en ville et de comté en comté, « en certains habitz, souz dissimulacion de grant saintée », prennent la parole dans les églises, les cimetières, les foires, partout où ils peuvent réunir un auditoire nombreux, et « prêchent... diverses matiers d'esclaundre pur discord et dissencion faire entre

1. *Public Record Office, Claus. 5 Ric. II*, membr. 38. Cet acte et tous les documents inédits que nous citerons, proviennent des recherches d'André Réville.

2. *R. O., Patent 5 Ric. II*, part. 1, m. 11 et 7. On trouve des actes du même genre en 1382 et 1383 : *Patent 6 Ric. II*, part. 2, m. 29 et 2.

3. Traduction de M. Jusserand : *L'épopée mystique de W. Langland*, p. 158 (Paris, 1893).

diverses estatz dudit roialme si bien temporelx come espiritelx, en commocion du poeple, a grand peril de tout le roialme¹. »

Et maintenant une question importante se pose : Quels étaient ces prédicateurs ? Faut-il en croire Langland, accuser les frères mendiants et en particulier les plus remuants de tous, les franciscains ? M. Jusserand est de cet avis. Après avoir analysé le statut de 1382, il nous dit que « beaucoup de ces orateurs audacieux étaient des frères mendiants² ». Il en donne pour preuves, d'abord l'accusation lancée contre eux par Langland et rapportée ci-dessus, ensuite la popularité dont les friars jouissaient parmi les révoltés : d'après la confession de l'agitateur Jack Straw, rapportée par le chroniqueur de Saint-Alban³, les rebelles ne voulaient conserver d'autres ecclésiastiques que les frères mendiants, qui suffisaient bien pour célébrer les offices.

Je ne crois point pour ma part que, comme le prétend M. Jusserand, les frères mendiants, — entendez par-là les franciscains surtout, — fussent « sûrement compris dans le statut de 1382 ». Ce n'est pas à eux que peut s'appliquer la description relativement précise contenue dans ce document : ils avaient toute licence pour prêcher en Angleterre. D'un autre côté, je me défie des assertions de Langland et du chroniqueur de Saint-Alban. Le premier était un chantre misérable et aigri ; le second un bénédictin. Tous deux détestaient les frères mineurs, qui, par leurs richesses orgueilleusement étalées, leur influence inquiétante et leur sans-gêne impudent, excitaient alors contre eux une animosité inouïe dans tout le clergé anglais, aussi bien parmi les orthodoxes comme le primat d'Irlande Richard Fitz-Ralph⁴, que parmi les révolutionnaires comme Wycliffe. Nous avons beaucoup d'opuscules écrits au xiv^e siècle contre les franciscains ; on critique violemment leur mendicité, leur paresse, leur gourmandise, leurs débauches, mais on ne leur reproche pas de répandre des doctrines communistes⁵. Tout au plus Fitz-Ralph les accuse-t-il d'« en-

1. *Rolls of Parliament*, III, 124-125. — *Statutes of the realm*, II, 25-26. — Ce statut est à vrai dire une ordonnance royale. Voy. à ce sujet les protestations des communes au Parlement d'octobre 1382 : Wallon, *Richard II*, I, 150.

2. Jusserand, *Vie nomade*, 2^e part., chap. III, *Les Prêcheurs*, et chap. IV, *Les Frères mendiants*.

3. *Chronicon Angliæ*, p. 309 ; Walsingham, II, 9-10.

4. Voy. le sermon prononcé par ce prélat à Avignon en 1357, pour justifier les attaques auxquelles il s'était livré contre les frères mendiants et spécialement contre les franciscains : *Monarchie S. Romani Imperii*, tome II, Appendice, p. 1392 et suiv. (Francfort, 1614, in-fol.).

5. André Réville a trouvé des pamphlets contre les friars dans plusieurs mss. de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford : *Rawlinson*, A. 273, f^o 99 et suiv. ; *Digby*, 98, f^o 194 ; *James*, 7, p. 87-88 ; *Bodley*, 73, fol. 139. Il a découvert à la même Bibliothèque des sermons composés par des Franciscains. Ceux que contient le ms. *Bodley* 196 sont du commencement du xiv^e siècle : ils n'ont rien de révolutionnaire. Ceux qui sont réunis dans le *Lat. Th. d. 1*, et

gager leurs auditeurs à ne point payer les dîmes dues aux églises¹ ». Comme les friars étaient en hostilité constante avec le reste du clergé, l'allégation de Fitz-Ralph n'a rien d'in vraisemblable ; ils ont très bien pu jouer ce mauvais tour aux curés, qu'ils s'efforçaient de supplanter de toutes les manières, entendant les confessions à leur place et empochant les offrandes qui auraient dû augmenter le casuel de la paroisse. Mais de là à prêcher le communisme, il y a loin. On ne peut même pas en conclure que les franciscains fussent particulièrement en faveur auprès des révoltés de 1381.

Assurément leurs ennemis n'ont pas manqué de rejeter sur eux la responsabilité de la catastrophe. Mais en quels termes se sont-ils exprimés ? Le chroniqueur de Saint-Alban, au milieu de son récit de l'insurrection, insère une *Nota contra Fratres Mendicantes*, qui, évidemment, s'adresse surtout aux franciscains. Il leur reproche de ne songer qu'à amasser des richesses, eux qui avaient juré de ne rien posséder ; ils « approuvent les crimes des grands » et « entretiennent le peuple dans son erreur » ; ils ont pour les péchés des uns et des autres une indulgence qu'explique leur envie de se faire faire des cadeaux². Tels sont les griefs du chroniqueur. Il accuse en somme les franciscains d'avoir démoralisé les riches et les pauvres ; il ne les accuse nullement d'avoir excité les pauvres contre les riches. D'autre part, les religieux mendiants d'Oxford, dans une lettre du 18 février 1382, où ils prient Jean de Gand de les défendre contre leurs ennemis, déclarent qu'on les rend responsables des événements de 1381 pour trois motifs : on leur reproche d'abord d'avoir appauvri le royaume par leur mendicité ; ensuite d'avoir démoralisé le peuple par l'exemple de leur paresse ; enfin, d'avoir usé de leur influence pour « exciter les seigneurs contre le peuple et le peuple contre les seigneurs³ ». Ce document prouve péremptoirement qu'on n'accusait pas les franciscains d'excitations directes à la révolte ; on n'articulait contre eux que des griefs bien vagues, malgré tout le désir qu'on avait de les charger. Enfin, si le gouvernement anglais les avait crus complices des agitateurs de 1381, on peut supposer qu'il ne les aurait pas comblés de faveurs dans la suite ; or, c'est ce qu'il a fait⁴, et dans les lettres de

dont nous reparlerons, datent du milieu du xv^e siècle ; la satire y est parfois très violente contre les hautes classes, mais il n'y pas là de trace de doctrine communiste. Une œuvre plus rapprochée de l'époque qui nous occupe, le *Tractatus de vita evangelica, sive Defensio Fratrum Mendicantium et ordinis Eremitarum S. Augustini contra Ricardum Fitz-Ralph, archiepiscopum Armacharum* (Ms. Digby, 113), n'est nullement d'une inspiration subversive.

1. Sermon cité, p. 1394.

2. *Chronicon Angliæ*, p. 312. — Walsingham, II, 13.

3. *Fascic. zizan.*, p. 292 et suiv.

4. Le 6 juin 1382, Richard II prend sous sa protection les frères mineurs de Southampton

protection que Richard II leur a accordées en 1384 et en 1385, il les appelle « les soutiens constants du trône et du royaume », *oratores assidui pro statu nostro et totius regni*. Il me semble que la cause est entendue. Aucun document d'une authenticité certaine ne prouve que les frères mendiants, et en particulier les franciscains, aient prêché la révolte. Plusieurs documents authentiques démontrent le contraire. Les frères mineurs au XIV^e siècle n'étaient pas des démagogues : ils étaient les courtisans impudents et serviles de tous ceux qui détenaient la richesse et le pouvoir. Peut-être, à l'aide de pièces qui ont échappé aux investigations d'André Réville et aux miennes, établira-t-on que quelques friars ont pris part à l'organisation du soulèvement. Mais nous pouvons affirmer que de tels faits n'ont pu être qu'exceptionnels.

Quels sont donc les agitateurs désignés par le statut de 1382 ? A notre avis, ce texte s'applique sans nul doute et uniquement aux *pauvres prêtres* de Wycliffe. Ces prédicateurs qui erraient « en certains habitz souz dissimulacion de grant saintée », et qui parlaient sans autorisation, doivent être identifiés avec les disciples de Wycliffe dont nous parle le chroniqueur de Saint-Alban, et qu'il nous représente « vêtus de longues robes de grosse laine tombant jusqu'aux talons, en signe de plus haute perfection ; marchant nu pieds ; soufflant leurs erreurs sur le peuple et prêchant ouvertement et publiquement¹. » Cette description concorde complètement avec celle du statut de 1382. D'ailleurs, ce statut accuse nettement d'hérésie les nomades ; il leur reproche, en effet, « diverses predicacions conteingnantes heresytes et erreurs notoires a grant emblemesment de la foy et destruccion de loies et de l'estat de Seinte Eglise, a grand peril des almes du poeple et de tout le roialme d'Engleterre, come plus pleinement est trovez et suffisamment prouvez devant le reverent pere en Dieu l'ercevesque de Canterbirs et les evesques et autres prelatz et maistres de Divinité et doctours de Canoun et de Civile et

(*Patent 5 Ric. II*, part. 2, m. 11). — Faveur aux frères mineurs de Richmond, le 23 mars 1383 (*Patent 6 Ric. II*, part. 2, m. 8). — Faveur aux frères mineurs de Plymouth, le 28 juin 1383 (*Patent 7 Ric. II*, part. 1, m. 39). — Protection accordée le 4 novembre 1384 aux religieux des quatre ordres mendiants, et principalement aux frères mineurs et aux frères prêcheurs, qui sont malmenés par le peuple (Rymer, édition de 1740, III, part. III, p. 174). — Protection accordée le 13 février 1385 aux frères mineurs, qu'on maltraite et dont on détruit les maisons (*Patent 8 Ric. II*, part. 2, m. 17). — Ces documents, remarquons-le, prouvent que, au moins dans les années qui ont suivi la révolte, les friars n'étaient guère populaires. — Les *Patent Rolls* contiennent aussi des lettres en faveur des moines augustins (*Patent 6 Ric. II*, part. 1, m. 18, 20 oct. 1382) et des frères prêcheurs (*Patent 5 Ric. II*, part. 1, m. 9, 24 nov. 1381, etc.). Mais notre discussion concerne avant tout les franciscains, qui avaient bien plus d'importance et d'influence que les autres ordres mendiants en Angleterre.

1. Walsingham, I, 324. — Cf. *Chronicon Angliæ*, p. 395.

grant partie del clergie del dit roialme especialement pur celle cause assemblez¹. » Il est clair que cette dernière phrase fait allusion au fameux concile du 19 mai, où furent condamnées les hérésies de Wycliffe et des Lollards. Enfin, s'il est besoin d'une autre preuve encore, nous avons une lettre que l'archevêque de Cantorbéry, William Courtenay, envoya à un professeur d'Oxford, pour lui dénoncer les menées de certains prédicateurs ambulants ; cette lettre est du 28 mai 1382, c'est-à-dire de l'époque même où l'on rédigeait le statut en question ; ce sont presque les mêmes termes qui sont employés dans les deux documents : ces nomades, écrit l'archevêque, prêchent, sans autorisation, dans les églises ou sur les places publiques, « sous un voile de grande sainteté. » Or William Courtenay énumère les propositions hérétiques soutenues par ces prédicateurs : elles sont toutes empruntées aux doctrines de Wycliffe².

Donc les prédicateurs révolutionnaires signalés par le statut de 1382, qui excitaient des haines de classe et engageaient le peuple à se soulever, n'étaient pas les friars, mais uniquement les prêtres de Wycliffe. Faut-il maintenant, de ce document postérieur de dix mois à la révolte, conclure que les *pauvres prêtres* ont contribué à la faire éclater ? Toute la question est là. A quelle date Wycliffe a-t-il institué ce corps de prédicateurs nomades ? Si nous pouvons nous fier aux indications du moine de Saint-Alban, c'est en 1377 qu'il « réunit des zéloteurs de sa secte, habitant Oxford et autres lieux » et se mit à les envoyer en tournées, vêtus de cette longue robe de rude étoffe, qui paraissait si prétentieuse aux orthodoxes³. A moins de supposer que le chroniqueur se soit trompé de plusieurs années, et que les *pauvres prêtres*, institués tout de suite après la révolte, aient immédiatement éveillé les soupçons de l'autorité, deux hypothèses également invraisemblables, il faut donc admettre qu'ils prêchaient déjà avant l'insurrection⁴. Que prêchaient-ils ? Quels thèmes leur fournissait Wycliffe ? Quel part maître et disciples ont-ils pu avoir dans les responsabilités de la révolte ?

Il convient tout d'abord de discuter les assertions de l'auteur qui a compilé les *Fasciculi zizaniorum*. Après avoir parlé des troubles de 1382, il les rapproche de l'insurrection de 1381, résume les méfaits de John Ball, et raconte qu'avant d'être exécuté le célèbre chapelain confessa qu'il avait été pendant deux ans élève de Wycliffe, et

1. *Statutes of the Realm*, II, 25.

2. *Fascic. zizan.*, p. 275 et suiv.

3. *Walsingham*, I, 324. Cf. *Chron. Angliæ*, p. 395.

4. C'est d'ailleurs l'opinion que soutient Lechler : *Johann von Wiclif und die Vorgeschichte der Reformation*, I, 412 et suiv. (Leipzig, 1873, 2 vol.)

que ce dernier avait formé un corps de prédicateurs pour convertir toute la nation à ses doctrines; John Ball « ajouta que, si on ne résistait pas, ils détruiraient tout le royaume. — Cette confession fut dûment rédigée sous forme d'instrument public, comme on le verra à la fin. » L'évêque Bale a ajouté sur le manuscrit, en marge : « Sed hucusque non patet ¹ ». La copie de l'instrument public en question n'a pas été insérée dans les *Fasciculi*, ou a été perdue. C'est dommage. Mais ce texte, à supposer qu'il ait jamais existé et qu'il fût authentique, suffirait-il pour nous faire croire que John Ball a été véritablement le disciple de Wycliffe, que celui-ci se proposait de bouleverser tout l'ordre politique et social, et que par conséquent il faut lui attribuer la majeure responsabilité de la révolte de 1381 ? Nullement.

Les confessions auxquelles on contraint les condamnés sont toujours suspectes au Moyen Age, même en Angleterre. Celle-ci contient des assertions particulièrement invraisemblables. D'abord, ainsi que l'ont déjà dit plusieurs historiens, John Ball ne saurait être considéré comme un disciple de Wycliffe. Tout au plus peut-on croire qu'il a adopté sur le tard quelques-unes des théories du recteur de Lutterworth, qui venaient confirmer et préciser les siennes. Il ne faut pas oublier qu'au dire de tous les chroniqueurs il s'est mis à prêcher une vingtaine d'années avant la révolte, donc environ quinze ans avant que Wycliffe ait pris position comme réformateur². C'est lui qui a donné au fameux hérésiarque l'exemple de la rébellion, et ce n'est pas sans quelque raison que Knighton l'appelle à plusieurs reprises le précurseur de John Wycliffe³. Quant à soutenir que Wycliffe désirait une révolution dans l'ordre civil, aucun de ceux qui connaissent sa vie et ses ouvrages n'y a jamais songé. Il voulait certainement le maintien d'un régime politique qui, après tout, le laissait libre de parler et d'écrire; il cherchait des appuis dans l'aristocratie, et était l'ami du duc de Lancastre. On feuilleterait en vain ses œuvres pour y trouver la justification des exigences nouvelles de la classe rurale. Au contraire il a conseillé aux vilains la résignation. Enfin il a désapprouvé formellement le soulèvement de 1381, qu'il a appelé un « lamentabilis conflictus⁴ ». On peut croire qu'il était sincère. Il n'est pas inutile de remarquer que Wycliffe était recteur de Lutterworth,

1. *Fascic. zizan.*, p. 273-274.

2. M. Loserth a prouvé tout récemment que Wycliffe s'est lancé dans la lutte beaucoup plus tard qu'on ne le croyait, et que tous ses grands traités datent des huit dernières années de sa vie (*The beginnings of Wyclif's activity in ecclesiastical politics*, dans : *English histor. review*, 1896, p. 319 et suiv.).

3. Knighton, II, 151, 170.

4. Voy. les biographies de Wycliffe par Lechler (*op. cit.*), Vattier (Paris, 1886), R. L. Poole (London, 1889), et en particulier Lechler, I, 656-665.

dans le Leicestershire, et que ce comté n'a pas été atteint par l'insurrection.

Bref, Wycliffe, loin d'avoir eu personnellement aucun rapport avec les rebelles de 1381, a blâmé leurs actes et leurs intentions. Est-ce à dire que les prédications du réformateur et de ses disciples n'aient nullement contribué à fomenter la révolte ?

Ici, il convient d'abord de faire une distinction. Dans les années antérieures à 1381, Wycliffe n'a encore ni écrit ni parlé contre les dogmes eux-mêmes, la transsubstantiation, la confession, le culte des saints, mais déjà il a attaqué l'Eglise. Il lui a dénié le droit d'excommunication. En somme il a rejeté l'autorité attachée au titre de prêtre. Il considère, au fond, comme inutile, tout intermédiaire entre Dieu et l'homme en état de grâce. Les nombreux documents recueillis par André Réville ne permettent pas de croire que ces doctrines aient été partagées par les insurgés de 1381 ; nulle part ils n'ont protesté contre les pouvoirs spirituels du clergé. C'est une profonde erreur que d'appeler Wat Tyler et ses pareils des « Lollards », comme l'a fait Kervyn de Lettenhove dans les titres courants de son édition de Froissart. Rien n'autorise à le faire. Mais Wycliffe ne s'est pas contenté d'attaquer théoriquement l'Eglise, au nom de sa doctrine sur l'autorité, qui ne pouvait guère émouvoir immédiatement qu'une minorité d'âmes puritaines. Il a fait le procès des prélats et des moines de son temps ; il a dénoncé l'excès de leur opulence et de leur pouvoir à l'animosité de la nation. Or, quand on étudie la révolte des travailleurs dans les comtés, on constate que de nombreux établissements ecclésiastiques ont été attaqués et envahis par les insurgés, qui s'y sont livrés parfois à des pillages et à des meurtres, et ont toujours paru considérer les richesses du clergé comme des biens mal acquis et bons à prendre¹. On peut hardiment rapprocher ces sentiments éprouvés presque unanimement par les rebelles, de l'enthousiasme inspiré aux Londoniens, dès 1377, par les propositions de Wycliffe sur la confiscation des biens ecclésiastiques. A cet égard, Wycliffe, quelques protestations qu'il ait élevées, a sa part de responsabilité dans les excès commis en 1381.

1. Dans le Hertford, attaques répétées contre l'abbaye de Saint-Alban ; charte arrachée au prieur de Dunstable. — Dans le Norfolk et le Suffolk, invasion du monastère de Bury, meurtre du prieur et d'un moine ; attaques contre les prieurés de Bromholm, de Binham, de Carrow, contre les abbayes de West-Dereham et de Saint-Benett at Holm. — Dans le Cambs, pillage du prieuré de Duxford, de plusieurs églises de Cambridge, du prieuré de Barnwell ; invasion du monastère d'Ely, etc... (André Réville, *Thèse manuscrite*. Powell, *op. cit.*, particulièrement p. 34, 45, 47, 51, 53.) Je ne parle pas ici du meurtre de l'archevêque chancelier et du prieur trésorier à Londres, ni de la destruction de l'hôpital de Clerkenwell. Ces faits bien connus ont eu surtout des causes politiques.

Enfin, il y a bien des chances pour que les disciples soient allés plus loin que le maître. Plus tard, et dès le début de 1382, nous sommes sûrs qu'ils ont été des fauteurs de discorde sociale. La doctrine de Wycliffe sur l'autorité¹, interprétée et poussée à toutes ses conséquences par des commentateurs hardis, s'est retournée contre le gouvernement civil, et, comme on l'a dit, à la profession de lollarisme se sont invariablement associées des habitudes d'insubordination². Si l'on admet avec nous que les *pauvres prêtres* ont commencé leurs tournées avant l'insurrection de 1381, il faut évidemment admettre aussi qu'ils ont attisé les haines sociales et qu'ils ont prêché non seulement, comme le faisait lui-même Wycliffe, contre un clergé riche et de mœurs relâchées, mais aussi contre une noblesse corrompue et des hommes de loi avides. L'auteur des *Fasciculi zizaniorum* prétend qu'un des disciples les plus avoués et les plus remarquables de Wycliffe n'imitait point sa réserve à l'endroit des événements de 1381 : Nicolas Herford approuva ouvertement le meurtre de l'archevêque de Cantorbéry³. Il ne dut pas être le seul. L'état politique et moral de l'Angleterre à ce moment-là était bien fait pour indigner des puritains comme l'étaient les *pauvres prêtres*.

Nous sommes donc d'avis que les *pauvres prêtres* de Wycliffe figuraient parmi ceux qui ont préparé, peut-être organisé le soulèvement de 1381. On se les représente bien, ces fanatiques, stylés par le vieillard infatigable et audacieux qu'était alors Wycliffe, vêtus pauvrement, marchant pieds nus, sans autre soutien que leur foi et leur haine. Ils allaient, parcourant les comtés, prêchant où ils trouvaient un public populaire. Ils ne pouvaient parler bien longtemps sur des sujets théoriques, tels que l'autorité du prêtre ; pour réveiller l'attention, et pour être sûrs du succès, ils n'avaient qu'à dénoncer les iniquités dont souffraient leurs auditeurs. Ils prêchaient d'abord contre la dîme, contre les riches prébendiers et les moines fainéants ; et puis, d'invective en invective, ils s'attaquaient à tous ceux qui étaient les maîtres.

Le temps ne nous a pas conservé leurs discours, qui évidemment n'étaient pas rédigés, ni encore moins recueillis dans des sermons. Mais nous avons des textes qui peuvent nous en donner l'idée. Bien

1. « Nullus est dominus civilis, nullus est episcopus, nullus est prælatus, dum est in peccato mortali. » (*Fascic. zizan.*, p. 323).

2. Rogers, I, 100. Cet historien (p. 98), et plusieurs autres, ont fait un rapprochement tout naturel entre Wycliffe et les rebelles de 1381 d'une part, et d'autre part Luther et les communistes de Munster. Dans un cas comme dans l'autre, le réformateur a sévèrement condamné un mouvement social qu'il avait cependant contribué à provoquer. — Sur les idées politiques et sociales des Lollards, voy. leur pétition au Parlement de 1395, dans : *Fascic. zizan.*, p. 360.

3. « Dixit palam quod archiepiscopus Cantuariensis Symon ideo fuit interfectus, et iuste, quia voluit magistrum suum corripere. » (*Fascic. zizan.*, p. 296).

mieux, les sermons dont je vais parler, et qui ont été trouvés par André Réville dans des manuscrits de Cambridge et d'Oxford, sont l'œuvre de moines et de prêtres qui se piquaient d'être orthodoxes, et que le gouvernement ne songeait pas à poursuivre. La violence de leurs harangues va non seulement nous faire concevoir ce qu'étaient, à plus forte raison, les prêches des nomades, mais nous prouver qu'à la fin du XIV^e siècle un certain nombre de membres du clergé, pourvus d'une position régulière, aidaient les *pauvres prêtres* et les John Ball dans leur œuvre passionnée de justice intransigeante¹.

Voici d'abord un recueil écrit dans la seconde moitié du XIV^e siècle, et composé, pour une bonne partie, de sermons que le scribe attribue à John de Waldeby, professeur d'Écriture-Sainte à l'Université d'Oxford². Ce John de Waldeby était contemporain de Wycliffe. Il a publié en effet ses œuvres oratoires sur la demande de T., abbé de Saint-Alban, c'est-à-dire de Thomas de la Mare, qui administra ce monastère de 1349 à 1396. On nous dit expressément qu'il s'agit de sermons qui ont été réellement prononcés. Les idées qui y sont exprimées sur les rapports des riches et des pauvres ne s'élèvent pas au-dessus de la banalité : ils se doivent aide mutuelle ; le riche donnera de ses biens au pauvre, et le pauvre priera pour le riche³. John de Waldeby n'a rien d'un John Ball. Or, ce modéré jette feu et flamme quand il parle des vices du clergé. Il foudroie les mauvais prêtres, leur hypocrisie, leur gourmandise, leur luxure, leur dureté pour les pauvres, leur indulgence pour les péchés des riches⁴, et emporté par son indignation, il s'écrie : « C'est aux pauvres enfin qu'est dû tout ce qu'on dépense si effrontément autour des prostituées. Quel remède plus convenable pour effacer de tels péchés, que de rendre aux pauvres ce qu'on leur devait et ce qu'on leur a si injustement enlevé⁵ ? »

1. André Réville a montré brièvement l'intérêt des sermonnaires qu'il a trouvés en Angleterre, dans ses conférences de Genève, qui ont été publiées sous ce titre : *Les Paysans au moyen âge (xiii^e et xiv^e siècles)* ; Paris, 1896, in-8° ; voy. p. 60. — Ces sermons nous sont parvenus sous la forme latine, ce qui est très fréquent ; mais quelques-uns, par exemple ceux du ms. I. i. iii. 8. de l'*University Library* de Cambridge, contiennent certaines phrases en anglais.

2. Cambridge, *Bibliothèque de Caius College*, ms. 334.

3. « Caritas divitibus est necessaria, scilicet ut in se ipsis sumant et relevent onus pauperum, et pauperes per caritatem orando supportent onus divitum. Nullus enim indigeret, si invicem se supportarent, et nullus laboraret si mutuo se juvarent. Dives propter pauperem factus est, et pauper propter divitem. » (F^o 155).

4. « Hodie tamen citantur, excommunicantur et spoliantur pauperes et simplices, resistere non valentes, et tales sepe qui sunt mundi et satis casti ; sed divitum et potentum peccatum relinquantur impunitum. » (F^o 196).

5. « Quibus, rogo, fit major injuria per taliter luxuriantes quam Christi pauperibus ? Ipsi denique debetur quod tam procaciter expenditur circa meretrices. Quid ergo convenientius remedium, ad hujusmodi peccatum dimittendum, quam restituere pauperibus debitum tam injuste ablatum ? » (F^o 196). Pour être exact, j'ajoute que le sermon en question, a été prononcé devant l'Université d'Oxford, et j'ignore si parmi les auditeurs il y avait des laïques.

Dans un autre sermonnaire de la fin du *xiv^e* siècle, je trouve cette apostrophe que Dieu adresse au riche : « O homme, pourquoi t'enrichir de ce qui fait défaut à ton prochain ? Pourquoi t'approprier ce qu'il faut partager avec les pauvres ? Qu'as-tu donc que tu n'aies reçu ? Qu'as-tu donc que je ne t'aie donné ? Si tu ne veux pas me donner ton bien, rends-moi le mien ¹ ! »

Le ms. I. i. III. 8 de la bibliothèque de l'Université de Cambridge est sans doute une compilation de sermons de différents auteurs, faite à la fin du *xiv^e* siècle. Dans l'un de ces sermons, le prédicateur prend violemment à parti le clergé de son temps « Les luminaires de l'Eglise, s'écrie-t-il dans un assez beau langage, se sont changés en ténèbres, et les étoiles du ciel sont tombées sur la terre ². »

Un autre est dirigé contre les gens de loi ; c'est une satire émouvante et amère de leur rapacité. Ils ne défendent les intérêts des pauvres que si les pauvres se dépouillent pour les payer ³. Cette invective a dû avoir du succès. C'était le temps où William Langland représentait les légistes comme les plus incorrigibles adeptes de « Lady Meed » et écrivait : « Il serait plus facile de mesurer le brouillard sur les collines de Malvern, que de tirer d'eux une syllabe sans leur montrer de l'argent ⁴. »

En 1381, les principales victimes des révoltés furent des juges ; on brûla leurs maisons, on les traqua avec un acharnement inouï, on en tua plusieurs, et l'on brisa les portes des prisons. N'était-ce point les

1. « De homine conqueritur Deus sic : O homo, cur te dicas hiis quibus indiget proximus. « Cur tibi approprias que communicanda sunt pauperibus ? . . . Quid habes quod non accipisti ? Quid babes quod non dederim tibi ? Si non vis dare tua, saltem mea redde. » (*Boileau d'Oxford*, ms. *Rawlinson*, C, 59, f^o 49).

2. « Quod dolendum est videtur multis, quod in ista incidimus infelicia tempora, in quibus « videtur quod luminaria ecclesie in tenebras sunt conversa, et stelle celi in terram ceciderunt. . . « Nostri sacerdotes jam ceci, tenebrosi et caliginosi facti sunt. . . jam laicis sunt tenebrosiores. . . Ecce apud illos hiis diebus non est tonsura in capite, nec religio in veste, non « modestia in verbis, non temperancia in cibis, nec pudici[t]ia in signis, nec etiam continentia in factis. » (*Cambridge, University Library*, I. i. III, 8, f^o 129). Par cette citation et les suivantes, on peut voir que le scribe qui a composé ce recueil était très ignorant et négligent.

3. « Clamat insuper et conquerendo asserat populus de viris magnis in partibus qui habundant divitiis, et jurum noticia copiosius sunt imbuti ; si veniat jam ad talem pauper vicinus « suus, per pravorum injurias nequiter oppressus, . . . sibi supplicans pro amore patris et matris « et omnium carorum suorum in hoc mundo, quatinus velit juvare in tanta necessitate constitutum, ipse non dignabitur ipsum exaudire nec videre, et si pauper iterato multiplicet preces « suas dicens : « Domine, amore Christi crucifixi et omnium Sanctorum Dei, relevetis me ne « destruar injuste per adversarios meos », adhuc nec est vox neque spiritus, quamvis possit « per tria [vel] per X verba ipsum pauperem de toto negocio expedire. . . . At ille pauper et « vendat illa pauca que habet, de quibus debet vivere, vel aliunde mutuetur et deferat sibi aurum, petens ejus auxilium sicut prius, tunc statim, palpato aur[o], qui prius cecus et surdus « fuerat audiet et ridebit. » (*Ibid.*, f^o 146).

4. *Jusserand, William Langland*, p. 124-125.

gens de loi qui avaient soutenu les propriétaires fonciers et les capitalistes pendant la crise des salaires, et qui avaient appliqué avec une atroce rigueur le statut des travailleurs ?

Le dernier sermon de ce recueil est construit sur le texte : « *Quomodo stabit regnum.* » Il date évidemment d'une époque où le mouvement lollard était commencé, car l'auteur déclare, non sans amertume, que des hommes simples d'esprit, des femmes, des laïques grossiers, enseignent maintenant l'Évangile et sèment la parole de Dieu¹. Le prédicateur commence par indiquer nettement les devoirs des diverses classes, les obligations du serf et de son maître, du prélat et du chevalier². Il se demande ensuite si ces obligations sont bien remplies ; mais il réserve tous ses reprochés aux puissants et aux riches. Comme le peuple d'alors, il se plaint de l'appauvrissement de l'Angleterre et du gaspillage scandaleux des finances royales³. Il accuse lui aussi le clergé de mener une vie toute mondaine, et rappelle vertement à la réalité les prêtres qui, oubliant qu'ils sont seulement les « baillis du Christ », considèrent les produits de leurs bénéfices comme leurs revenus personnels, et « quand une église vaut 40 livres, disent qu'ils ont un revenu annuel de 40 livres⁴. » Il dénonce, enfin, l'iniquité des tribunaux civils et ecclésiastiques, la faiblesse et les contradictions de ces lois qu'on prétend imposer comme l'expression de la raison ; et il termine par cette phrase qui est peut-être une allusion à la révolte de 1381 : « Et ainsi le soleil de l'esprit humain s'est obscurci, et la lune, qui est la volonté, s'est changée en tache de sang⁵. » Que ce sermon, plus caractéristique encore que les autres, soit antérieur, ou, comme il est probable, un peu postérieur à l'insurrection, il n'en

1. « *Ecce jam videmus tantam disseminacionem Evangelii, quod simplices viri et mulieres et in reputacione hominum laici ydiote scribunt et discunt Evangelium, et, quantum possunt et sciunt, docent et seminant verbum Dei. Sed num quid tales senescente mundo elegerit Deus ad confundendum superbiam sapientum mundanorum nescio. Deus scit.* » (F^o 149). L'auteur fait allusion, même f^o, à l'élection d'Urbain VI et au schisme.

2. F^o 147.

3. « *Per hoc vicium, est nostrum regnum addeo depauperatum quod vix habent populares unde vivunt, quia et si (sic) superbi et carnaliter vivente[s] male et inutiliter expendant thesaurum regni.* » (F^o 149-150).

4. F^o 149.

5. « *Attendamus, queso, ad juris peritos tam ecclesie quam regni, et videbimus quod tota die false et nequiter coguntur homines perdere bona sua, false et etiam injuste compelluntur emendas facere ubi non deliquerunt, et nichilominus omnia ista fiunt, ut dicitur, per processum legis que nomen rationis habet. In curia etiam Christiana falsa fiunt multociens matrimonia, falsa devorcia, et alie injurie multe, que non possunt facile numerari, et hec omnia per processum juris, et sic per viam rationis ut dicitur. Videmus etiam quod hodie homo per legem expellitur de domo sua et aliis bonis suis, et que hodie per legem perdidit, forte cras sibi restitue[n]tur per eandem legem. In curia ecclesie hodie copulantur duo in matrimonio, et cras per eandem legem separabuntur. . . . Hodie probatur unum per jura et die proximo probabitur contrarium per eandem legem, et sic sol humane mentis obtenebratus est, et luna, que est voluntas, conversa est in sanguinem.* » (F^o 149.)

montre pas moins quelle hardiesse déployaient en chaire certains prédicateurs anglais de ce temps. En écoutant des sermons pareils, les malheureux ne pouvaient guère oublier leurs malheurs, ni s'endormir dans une résignation muette.

Ainsi le clergé anglais, pendant les événements de 1381, n'a pas tout entier joué le rôle passif d'une victime. On a vu non seulement des irréguliers comme Grindecob, mais des curés en fonctions comme celui de Puttenham, se mettre à la tête des rebelles. De plus, des documents assez rares et dispersés, mais précis et concordants, nous prouvent que certaines prédications ont contribué singulièrement à échauffer les esprits et à allumer l'insurrection. Des prêcheurs nomades excitaient les passions populaires. Le document qui signale leurs menées avec le plus de netteté, le statut de 1382, ne s'applique pas aux franciscains, mais aux *pauvres prêtres* de Wycliffe. Les tournées des *pauvres prêtres* avaient évidemment commencé antérieurement à la révolte. Wycliffe a désapprouvé hautement les excès des rebelles, mais il est bien probable que ses disciples doivent endosser une part des responsabilités; d'ailleurs Wycliffe lui-même avait attaqué violemment le clergé anglais, et les insurgés se sont souvenus de ses théories sur la confiscation des biens de l'Église. Enfin des recueils de sermons conservés dans les fonds de manuscrits d'Oxford et de Cambridge, nous permettent d'affirmer que des orateurs sacrés de ce temps, orthodoxes, et réputés pour leur éloquence dans les universités, prenaient souvent un ton très agressif pour parler de la haute société et des pouvoirs établis.

Je ne prétends pas, bien entendu, que ce dernier fait soit absolument exceptionnel et extraordinaire. Quand on étudie les œuvres de nos prédicateurs du XIII^e siècle, ou bien celles de Maillard, de Jean Raulin, de Pépin, de Jean Geiler, et des autres orateurs sacrés, français ou allemands, du XV^e siècle et du commencement du XVI^e, voire même les sermons anglais plus anciens que ceux-ci ou plus récents¹, on y retrouve bon nombre d'attaques du même genre, contre les vices du

1. Par exemple les sermons recueillis dans les manuscrits suivants : Cambridge, *Bibliothèque de Caius College*, ms. 151, fol. 109 et suiv. (commenc. du XIII^e siècle). Cambridge, *Bibl. de St John's College*, E. 21, fol. 21 et suiv. (commenc. du XIV^e s.; curieuses diatribes contre les nobles et les gens de loi). *Bodlienne d'Oxford*, mss. Tanner 4, fol. 189 et suiv., et Bodley 144 (sermons prononcés par Fitz Ralph au milieu du XIV^e siècle, soit à Avignon, soit en Angleterre ou en Irlande). *Bodlienne, Ms. Rawlinson C.* 900 (sermons de la fin du XIV^e s. ou du commencement du XV^e). — *Bodl., Lat. Th.*, d. 1 (sermons du milieu du XV^e siècle, dus au franciscain Nicholas Phillip; c'est principalement de cet intéressant recueil qu'André Réville s'est occupé dans la seule page où il ait mis en œuvre lui-même les notes qu'il avait prises dans les sermonnaires : *Paysans au Moyen Age*, p. 60).

clergé, l'égoïsme des riches, l'avidité des légistes¹. Seulement les misères de la nation anglaise pendant les premières années de Richard II avaient donné à des satires assez habituelles un ton nouveau d'âpre passion et de menace directe.

Un orateur socialiste a dit récemment que l'Eglise avait su longtemps bercer l'humaine misère par les promesses de l'au delà. Que ce soit un reproche ou un éloge, on ne saurait l'adresser à l'Eglise du Moyen Age. Elle n'a point dissimulé aux malheureux leurs infortunes d'ici-bas, et elle ne leur a pas toujours prêché la résignation. On a vu non seulement ses enfants hérétiques, mais ses fils les plus dévoués protester tout haut contre les injustices du monde, et se faire ainsi plus ou moins consciemment les apôtres de représailles terribles, dont elle a été parfois, comme en 1381, la principale victime.

1. Cf. la biographie très intéressante de Jean Geiler par l'abbé Dacheux. En 1481, pendant une famine, Jean Geiler, indigné de l'égoïsme des accapareurs, excita littéralement le peuple au pillage. (Dacheux, *Un réformateur catholique de la fin du xv^e siècle, Jean Geiler de Kayserberg*, p. 527-529. Paris, 1876).

TABLE

DÉDICACE p. v

LETTRE DE M. ERNEST LAVISSE A M. MONOD. p. xi

EXAMEN DE QUELQUES PASSAGES DE GRÉGOIRE DE TOURS
RELATIFS A L'APPLICATION DE LA PEINE DE MORT,

Par M. PROU p. 1

EURIC, ROI DES WISIGOTHS (466-485),

Par Georges YVER p. 11

L'ORIGINE DU RÉGIME DES THÈMES DANS L'EMPIRE BY-
ZANTIN,

Par Ch. DIEHL p. 47

LA COIFFURE DES FEMMES DANS QUELQUES MONUMENTS
BYZANTINS,

Par Emile MOLINIER p. 61

DES IMMUNITÉS COMMERCIALES ACCORDÉES AUX ÉGLISES
DU VII^e AU IX^e SIÈCLE,

Par IMBART DE LA TOUR . . . p. 71

LE PALAIS CAROLINGIEN DE CASSINOGLUM,

Par Camille JULLIAN. . . . p. 89

PRINCIPES DU PAPE NICOLAS I^{er} SUR LES RAPPORTS DES DEUX
PUISSANCES,

Par Jules ROY p. 95

ÉTUDES CAROLINGIENNES,

Par A. GIRY p. 107

L'ASSEMBLÉE DE QUIERZY-SUR-OISE (877),

Par Emile BOURGEOIS. . . . p. 137

LA FAMILLE D'ÉVRARD, MARQUIS DE FRIOUL DANS LE
ROYAUME FRANC DE L'OUEST,

Par Edouard FAVRE p. 155

LA POLOGNE ET LE SAINT-SIÈGE DU X^e AU XIII^e SIÈCLE.

Par Paul FABRE p. 163

LA MESSE GRECQUE DE SAINT DENYS AU MOYEN AGE,

Par H. OMONT. p. 177

L'ORIGINE DES DOUZE PAIRS DE FRANCE,

Par G. de MANTHEYER. . . . p. 187

L'ÉLÉMENT HISTORIQUE DE GARIN LE LORRAIN,

Par Fernand LOT p. 201

L'ABBAYE DE MOLESME ET LES ORIGINES DE NANCY,

Par Ch. PFISTER p. 221

LE TITRE DES SAINTS QUATRE COURONNÉS AU MOYEN AGE,

Par Jean GUIRAUD p. 235

HUGUES DE CLERS ET LE *DE SENESCALCIA FRANCIE*,

Par Ch. BÉMONT p. 253

UN NOUVEAU RÉCIT DE L'INVENTION DES PATRIARCHES
ABRAHAM, ISAAC ET JACOB, A HÉBRON,

Par Ch. KOHLER. . . . p. 261

COMMENT S'EST CONSTITUÉE LA SEIGNEURIE DE SAINT-
SEURIN-LÈS-BORDEAUX,

Par J.-A. BRUTAILS p. 277

LE TRAITÉ DES RELIQUES DE GUIBERT DE NOGENT ET LES
COMMENCEMENTS DE LA CRITIQUE HISTORIQUE AU
MOYEN AGE,

Par Abel LEFRANC. . . . p. 285

LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE AU XIII^e SIÈCLE,

Par Auguste MOLINIER . . . p. 307

LES ÉCHEVINAGES RURAUX AUX XII^e ET XIII^e SIÈCLES DANS
LES POSSESSIONS DES ÉGLISES DE REIMS,

Par Paul THIRION . . . p. 317

NOTES SUR LE FORMULAIRE DE RICHARD DE POFI,

Par E. JORDAN. . . . p. 329

REQUÊTE ADRESSÉE AU ROI DE FRANCE PAR UN VÉTÉRAN
DES ARMÉES DE SAINT LOUIS ET DE CHARLES D'ANJOU,

Par Elie BERGER p. 343

LES PAIRS DE FRANCE A LA FIN DU XIII^e SIÈCLE,

Par Fr. FUNCK-BRENTANO . . p. 351

LES SOURCES DE LA CHRONIQUE DE FLANDRE JUSQU'EN 1342,

Par H. PIRENNE p. 361

LES PRÉDICATIONS POPULAIRES. LES LOLLARDS ET LE SOU-
LÈVEMENT DES TRAVAILLEURS ANGLAIS EN 1381,

Par Ch. PETIT-DUTAILLIS. . . p. 373

RECHERCHES SUR LES « PEINTRES DU ROI » ANTÉRIEURS AU
RÈGNE DE CHARLES VI,

Par Bernard PROST p. 389

LES FINANCES DES DUCS DE BOURGOGNE AU COMMENCEMENT DU XV^e SIÈCLE,

Par Alfred COVILLE . . . p. 405

LE MANUEL D'HISTOIRE DE PHILIPPE VI DE VALOIS,

Par Camille COUDERC. . . p. 415

UN AUTEUR DE PROJETS DE CROISADES, ANTOINE MARINI,

Par N. JORGA'. p. 445
